

actu



Vie scolaire Tout pour les enfants !

-  Budget : les projets 2012
-  PLU : enquête publique du 11 juin au 12 juillet
-  C'est ma planète : vers un désherbage raisonné

ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

1

14 février

Se marier le jour de la Saint Valentin quand on a 90 ans, n'est ce pas la plus belle preuve d'amour et le plus beau des mariages ? L'union de Paul Duc et Simone Salard fut un moment d'exception aussi émouvant pour eux que pour leurs proches et... le maire !

2

26 février

La famille Boyat (Daniel & Véronique) réunit une cinquantaine de personnes pour célébrer la traditionnelle Fête de la Saint Antoine. Après la messe au cours de laquelle était béni le fameux crochon, les Nucérétains se retrouvaient au restaurant Les G's pour le banquet.

3

15 mars

La commission «patrimoine» avait convié Philippe Hanus, historien du CPIE du Vercors, à donner une conférence sur l'histoire de l'immigration italienne entre 1860 et 1960, dans le cadre des manifestations orchestrées par le Conseil général de l'Isère pour le 150^e anniversaire de l'Unité italienne. Le public était nombreux à suivre cette présentation, illustrée de photographies anciennes et de documents issus des archives communales, et à participer aux échanges très intéressants qui suivirent.

4

16 mars

Une dizaine de jeunes sont accueillis par le maire et les membres du conseil municipal dans le cadre d'une réception organisée spécialement pour la remise de la carte électorale aux nouveaux électeurs. La carte symbolique était accompagnée d'un livret et d'un guide du citoyen, expliquant les principes fondamentaux de la démocratie. Le maire a rappelé l'importance du vote et présenté avec Jean-Marie Camacho les principales actions conduites en faveur de la jeunesse.

5

31 mars

Fêtons Pâques ! Après la chasse aux œufs organisée dans le parc de la maison Chavanne, tout le monde s'est retrouvé place Victor Jat pour déguster l'omelette géante.



1



2



3



4



5

Sommaire

la commune
au quotidien

4-7

dossier

8-9

Vie scolaire

Tout pour les enfants !

Zoom
SUR

le budget 2012

10-11

du côté
des associations

12-14

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu



n°11 AVRIL 2012

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun, les associations de la commune
Crédit photos : Commune, Christian Morel, Fotolia, DR
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.

ÉDITO



2012 marquera une étape importante pour l'aménagement de notre commune. En effet, depuis quelques jours la circulation des poids lourds est interdite dans la traversée de Noyarey. Une décision obtenue de haute lutte ! En effet, je me suis mobilisé avec mon équipe municipale pendant des années, avec un objectif global : ne plus voir la commune subir le trafic des poids lourds sur la route départementale 1532 qui coupe notre territoire. L'ouverture du pont-barrage était une priorité

pour y parvenir. La création de ce nouveau tronçon routier reliant enfin les deux rives nous a permis d'envisager la seconde étape, en l'occurrence organiser la déviation des camions sur l'A 48. Nous avons dû attendre un an pour avoir le feu vert du Préfet qui était conditionné par l'avis des communes voisines. Aujourd'hui, je ne vous cache pas notre satisfaction de voir cette démarche que j'ai lancée il y a plusieurs années, aboutir. Mais je voudrais, et c'est essentiel à mes yeux, rassurer les acteurs économiques locaux puisque nous avons pris toutes les dispositions pour préserver la desserte locale.

Le mois d'avril est également marqué par le vote du budget communal. Nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Une décision importante pour préserver le pouvoir d'achat des ménages. Le budget 2012 reflète la solidité de nos capacités financières qui nous permettront de financer des projets structurants. Vous découvrirez dans ce journal les choix opérés par l'équipe municipale en matière d'investissements pour 2012. La réhabilitation du bâtiment des services techniques, le réaménagement du carrefour Léon Porte sont les priorités de l'année. Des projets qui ont nécessité beaucoup de réflexion et de concertation avec nos partenaires. Mais notre action reste aussi centrée sur l'amélioration de notre cadre de vie, en particulier pour la voirie ou l'éclairage public.

L'année 2012 constitue vous le savez, la dernière ligne droite pour clore le PLU. Arrêté par le conseil municipal en février dernier, il va faire l'objet d'une enquête publique qui débutera le 11 juin prochain. J'espère vous voir nombreux participer à cette étape clé puisqu'elle vous permet de vous exprimer sur ce projet essentiel pour préparer l'avenir de notre commune.

Enfin, je voudrais attirer votre attention sur le don de sang, une démarche essentielle pour la bonne marche de notre système de santé qui fait pourtant aujourd'hui défaut. Les chiffres sont éloquentes : en Rhône-Alpes, l'Etablissement du sang ne dispose actuellement que de 10 jours de stocks alors qu'il en faudrait 14. Seulement 4 % des personnes en capacité de donner font ce geste de solidarité. Alors que les besoins sont énormes avec les progrès de la médecine et l'allongement de la durée de vie. Chaque année, un million de malades bénéficient du don du sang. Aussi, je ne peux que vous inciter à contribuer à cet acte de solidarité. D'autant que nous avons une association locale qui fait un travail remarquable dans ce domaine et qui fête cette année ses 40 ans.

Denis Roux

Enquête publique sur le PLU

L'enquête publique sur le projet de PLU arrêté par le conseil municipal le 13 février dernier se déroulera du lundi 11 juin au jeudi 12 juillet 2012 inclus. Durant cette enquête, Alain Giacchini, le commissaire-enquêteur nommé par le Tribunal administratif, recevra la population en mairie, sans rendez-vous préalable, lors de 6 permanences programmées les jours suivants :

- vendredi 15 juin de 13h30 à 16h30
- mardi 19 juin de 9h à 12h
- samedi 23 juin de 10h à 12h
- lundi 25 juin de 15h30 à 17h30
- mercredi 11 juillet de 13h30 à 17h30
- jeudi 12 juillet de 15h30 à 17h30

L'enquête publique est une étape clé dans la démarche d'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU). Après la phase de

concertation qui s'est déroulée en amont et pendant le montage du projet, cette nouvelle étape permet aux habitants et à toutes les personnes concernées de s'exprimer sur le projet global ou de formuler des remarques ou des propositions. Et ce, oralement ou par écrit, sur un registre mis à leur disposition en mairie. Le commissaire-enquêteur, indépendant de par sa nomination, a d'abord un rôle d'écoute avant de produire un rapport sur l'enquête publique et de donner ses conclusions. Dans son rapport, il rappelle les axes essentiels du projet après s'être assuré qu'il était compatible avec les documents officiels (SCOT, risques naturels, loi montagne...), établit une synthèse sur l'avis de toutes les institutions, les remarques et les demandes des habitants ainsi que sur le déroulement de l'enquête



elle-même. Enfin dans ses conclusions, il donne son avis sur le projet et peut émettre des recommandations ou des réserves. Ces documents de synthèse seront remis à la rentrée au conseil municipal qui devra à nouveau se prononcer sur le projet après avoir pris en compte les éléments de l'enquête publique. ■

Les documents présentant le PLU sont consultables en mairie sur le site internet de la commune : www.mairie-noyarey.com

CADRE DE VIE

Une commune propre



Les services techniques de la commune ont organisé début mars une journée de nettoyage à proximité de la ZAC, plus précisément route des Béalières et rue Abbé Cuchet où ont été abandonnés un certain nombre d'appareils électroménagers. L'ensemble des services a été mobilisé pour cette opération de propreté afin d'extraire des talus ces objets encombrants qui nuisent autant à l'environnement qu'au cadre de vie. On ne peut que déplorer ces sauvages alors qu'une déchèterie est à proximité, à Sassenage. Quoi qu'il en soit, cette mobilisation a fait des émules, en particulier chez nos voisins Veurois qui souhaitent organiser un nettoyage de la ZAC en partenariat avec les Services Techniques de Noyarey. ■

Pratique

la déchèterie intercommunale située rue du Bac à Sassenage (à deux pas de Noyarey, à proximité de l'Air Liquide) est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h. Pour en savoir plus, vous pouvez appeler le n° mis en service par la Métro : 0 800 500 027 (n° gratuit).

Fleurissement



Avec l'arrivée de la belle saison le service des espaces verts de la commune prépare la campagne de fleurissement. Sous la houlette de Muriel Bernard-Guelle, conseillère municipale déléguée à l'environnement, les services communaux vont procéder au remplacement de neuf buses de ciment par des jardinières en bois. Plusieurs sites sont concernés : place Victor Jat, la mairie, le groupe scolaire, place de la Bascule sous le panneau lumineux. Le fleurissement sera composé de plantes vivaces et de graminées qui consomment peu d'eau. Une démarche qui s'inscrit dans la Charte de développement durable conduite par la commune depuis plusieurs années. ■

► Mobilisation générale

La commune connaît depuis mi-février une recrudescence des vols qui a conduit la mairie à renforcer les mesures de surveillance. La société de gardiennage qui intervenait durant la nuit a été chargée d'effectuer des rondes supplémentaires, en journée, en début de soirée et dans la nuit. La gendarmerie, interpellée, a également intensifié ses patrouilles. Enfin, et la démarche est exceptionnelle, l'ensemble des élus a organisé, sous la houlette de Didier Custot et en coordination avec la policière municipale, des rondes durant la journée mais aussi en soirée. Une démarche qui a été particulièrement appréciée par les habitants. Cette mobilisation générale a été maintenue pendant les vacances de Pâques. Tous les acteurs de la sécurité recommandent aux habitants de rester vigilants et de veiller à la protection de leurs biens en prenant quelques précautions : ne pas laisser les clés sur sa voiture ; fermer l'entrée de sa propriété et de sa maison ; installer pendant les vacances un programmateur afin d'organiser l'éclairage de quelques pièces... En période de vacances vous pouvez d'ailleurs signaler votre absence à la police municipale afin que des rondes soient effectuées dans votre quartier. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la policière municipale : 06 08 54 59 93.

► Elections

Pour l'élection présidentielle, programmée les 22 avril et 6 mai, et les élections législatives programmées les 10 et 17 juin, le bureau de vote se tiendra dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie. Il sera ouvert de 8h à 18h. N'oubliez pas votre carte électorale ou une pièce d'identité !

► Fruits & légumes

Après la période hivernale, le magasin de la ferme Boyat située chemin de Pra-Paris est ouvert à nouveau tous les jours du mardi au samedi depuis le 10 avril dernier. Horaires : 9h-12h et 15h30-19h ; samedi : 8h30-12h30. Contact : Véronique Boyat, 06 89 12 27 89.

CIRCULATION

Sans les poids lourds !

Les poids lourds ne sont plus autorisés à circuler dans la traversée de la commune depuis le 6 avril dernier, date de l'arrêté municipal. Comme le réclamait la préfecture, la municipalité a dû attendre la fin des travaux réalisés sur l'échangeur Voreppe-Veurey pour prendre cette décision. Elle va indéniablement améliorer la vie des Nucérétiens qui n'auront plus à subir cet important flux de camions, source d'insécurité et de nuisances. C'est la concrétisation d'une longue démarche portée par le maire depuis plusieurs années auprès des institutions locales. Pratiquement, les camions devront emprunter la déviation que constitue l'A48 à partir du pont-barrage ou l'échangeur de Voreppe-Veurey. Des panneaux de signalisation ont été implantés par les services départementaux au niveau du rond-point d'accès ou de sortie du pont-barrage et à proximité du Dauphiné Libéré et de l'entrée de la ZAC au nord. Une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs circulant dans le secteur sera conduite par la police municipale avec l'appui des motards de l'escadron départemental de la sécurité routière. L'interdiction ne concerne bien sûr pas la desserte locale, notamment en



Le Maire, le jour du dévoilement des panneaux

direction des entreprises de la zone d'activités ni les commerces ou les livraisons chez les particuliers. ■

Recensement : résultats en 2013

Le recensement de la commune s'est terminé le 18 février. Un travail assuré sur le terrain par quatre agents recrutés par la commune. Après avoir répertorié les logements et constitué un carnet d'adresses, les agents recenseurs, ont dans un second temps effectué un travail de fourmi en distribuant puis en collectant une fiche par logement et une fiche individuelle par habitant. Les communautés comme celle de l'ehpad ou du Village de l'Amitié ont été traitées par des enquêteurs

spécialisés. Une partie des données a été saisie en mairie par Sarah Esclanguin, coordinatrice de l'opération. Au total, près de 900 fiches logements et plus de 2 000 fiches individuelles ont été traitées. Mais les résultats définitifs ne seront connus qu'en janvier 2013 lorsque l'arrêté de l'Insee sera publié après le traitement des précieuses données. Nous saurons alors si la population de la commune aujourd'hui composée de 2 309 habitants a augmenté ou pas... ■



JEUNES

Un week-end 100 % vacances



Monter un projet de vacances tout seul ! Voilà le challenge relevé par un groupe d'adolescents qui s'est retrouvé début mars dans la région de Vassieux-en-Vercors pour un week-end très neige. Cette initiative a été soutenue par la commune dans le cadre de sa politique jeunesse. C'est d'ailleurs une des nouvelles actions déployées par la commune en faveur des jeunes de 13 à 15 ans. Avec un objectif très précis : favoriser l'apprentissage de l'autonomie en permettant aux jeunes de vivre leurs loisirs de manière active. L'idée est également de développer une autre facette de l'animation à travers la conduite d'un projet global et non pas la seule pratique d'une activité. Dans ce projet à Vassieux, les jeunes, encadrés par Laurent Saunier, l'animateur du service jeunesse et Jérôme Simon, éducateur de l'Apase, ont pris en charge

l'organisation du déplacement en gérant l'aspect matériel et les courses. Plusieurs rencontres ont été organisées avec les jeunes pour finaliser les hébergements, le programme et la location de matériel suite aux démarches qu'ils avaient entreprises. Les jeunes ont également présenté le projet à leurs parents afin d'avoir leur aval pour ce départ « en vacances ».

Si le week-end était bien sûr centré sur des activités extérieures, beaucoup de temps forts ont jalonné ce séjour, en particulier un mémorable pique-nique dans le refuge du col de Vassieux autour d'un feu de bois... sans compter les parties endiablées de Loup Garou ! Les six adolescents sont rentrés ravis... avec l'envie de préparer une version « été ». D'ici là, un diaporama consacré au séjour sera programmé au cours du printemps. ■



COMMERCE DE PROXIMITÉ

L'épicerie rouvre ses portes !

Après 6 mois de fermeture liée au départ de M. Portier, l'épicerie retrouve enfin sa place dans la vie du village. Et comme une bonne nouvelle... C'est une habitante, Florence Ouedraogo, qui assure la relève. Rafrâichie, l'épicerie a accueilli les clients le dimanche 15 avril. Madame Ouedraogo a conservé les principaux services : dépôt de pain (du Fournil de Sassenage), gaz, presse, tabac, loto, produits de téléphonie, relais colis. Ils seront complétés par un dépôt pressing. La livraison à domicile sera proposée aux personnes âgées. Soucieuse de répondre à la demande, la nouvelle épicière proposera également des produits bio de première nécessité : lait, pâtes, sucre... Le week-end, vous y trouverez également des poulets rôtis. A moyen terme et après quelques aménagements nécessaires, elle proposera également des plats cuisinés. Florence Ouedraogo, est en effet cuisinière et a notamment œuvré au sein de la maison diocésaine de Grenoble. Des plats qui devraient en partie avoir des saveurs exotiques. Cette habitante de la rue Abbé Cuchet, d'origine burkinabè, a bien sûr, très envie de faire découvrir quelques spécialités de l'Afrique de l'Ouest... ■

Horaires d'ouverture de l'épicerie : du lundi au samedi de 6h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h ; le dimanche de 6h30 à 12h.





SERVICES À DOMICILE

L'ADMR recherche des bénévoles

L'ADMR de Veurey-Voroize, qui opère également à Noyarey, recherche des bénévoles pour animer et participer à la gestion de l'association qui propose une large gamme de services : ménage, repassage, garde d'enfants, petit bricolage, petit jardinage, repas à domicile, accompagnement transport, téléassistance, accueil de jour.

Cette association, spécialiste du service à domicile, recherche des personnes bien implantées dans leur commune, qui connaissent ses habitants, ses institutions

et son économie. Le bénévole a en effet un rôle clé, puisqu'il doit cerner les besoins des personnes, trouver la réponse adaptée à la demande, obtenir les meilleurs financements, recruter les salariés et organiser leur travail, et veiller au bien-être des personnes aidées, et ce en lien étroit avec l'entourage. ■

Si vous souhaitez contribuer à ces actions axées sur les services à la personne, contactez l'association au : 04 76 53 43 66.



C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

Vers un désherbage raisonné

Comment lutter contre les mauvaises herbes, tout en réduisant l'emploi des produits phytosanitaires et sans mobiliser entièrement les agents techniques qui ont d'autres missions à accomplir dans la commune ?

Le désherbage, qui a longtemps fait l'objet d'un traitement chimique, est aujourd'hui au cœur des préoccupations des communes soucieuses de l'environnement qui doivent modifier leurs pratiques. C'est la démarche entreprise par Noyarey depuis trois ans. Engagée dans une vaste politique de développement durable, matérialisée par une Charte qui regroupe quelque 40 actions, la commune a remplacé l'usage des produits chimiques par le désherbage manuel (arrachage et binage) et thermique. Après trois saisons de désherbage, le bilan s'avère être en demi-teinte. En effet, avec l'importance des surfaces à traiter, les services techniques n'ont jamais pu venir à bout du désherbage manuel des accotements de toutes les rues et tous les chemins qui jalonnent la commune. Une situation doublement insatisfaisante. Pour les habitants, mécontents de voir les mauvaises herbes envahir les chaussées. Pour la municipalité, qui voyait ses agents mobilisés par ce travail ingrat, nécessitant plusieurs interventions, ne pas parvenir à

remplir les objectifs fixés. La commune a donc décidé de s'orienter vers un plan de désherbage pluriannuel* qui reposera sur une sectorisation du territoire communal afin de mettre en œuvre différentes pratiques en fonction de différents critères : sols drainants, trottoirs, proximité des enfants...).

Quatre méthodes seront ainsi mises en œuvre par le service des espaces verts :

- la mise en herbe et la tonte (le long de la route départementale) ;
- le désherbage thermique (sur les espaces enrobés, dans les cours d'école, sur la place Victor Jat...);
- le désherbage manuel (sur les voiries communales) ;
- le désherbage avec des produits phytosanitaires (sur les allées du cimetière par exemple). Ce plan évoluera tous les ans car l'objectif de la commune est de diminuer progressivement l'emploi des produits chimiques pour aboutir dans quelques années à «zéro utilisation» de ce type de produits. ■



* Le plan précis, avec l'ensemble des secteurs, sera présenté dans le prochain bulletin municipal.



Vie scolaire Tout pour les enfants !

Au cœur de la vie de la commune, la vie scolaire est aussi une priorité dans l'action municipale. Des bâtiments aux financements des projets, la commune met à disposition de la communauté scolaire d'importants moyens matériels et humains, à la mesure des attentes des familles et des enjeux éducatifs.

La vie scolaire est au cœur de la vie de la commune. A l'instar des entrées et des sorties des écoles, elle rythme la vie quotidienne de Noyarey et mobilise d'importants moyens, matériels et humains. Des moyens qui sont à la hauteur des enjeux : l'acquisition des connaissances et l'épanouissement des enfants. Afin de donner aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage, la municipalité a fait de la vie scolaire une priorité. Une volonté forte, matérialisée en 2007 par la construction d'une nouvelle école maternelle route de la Vanne qui accueille cette année 78 enfants. Un projet important en termes d'objectifs et d'investissement, en l'occurrence 1,7 millions d'euros. L'objectif était en effet de créer un véritable pôle scolaire permettant à tous les enfants d'être à proximité de la cantine et des équipements sportifs. De plus, avec la création dans le même temps de la chaufferie bois, édifiée à côté du gymnase, le pôle scolaire bénéficiait d'une nouvelle source d'énergie, propre et renouvelable. «La réalisation de ce projet global traduit parfaitement le niveau d'engagement de la municipalité pour la vie scolaire» souligne Gisèle Frier, conseillère municipale chargée des écoles. 126 élèves sont accueillis dans l'école élémentaire qui dispose de 6 salles de classe ainsi que d'une salle pour les activités scolaires et périscolaires, une salle d'arts plastiques, une bibliothèque, un espace vidéo et une salle informatique. Cette dernière représente un investissement important en matériel et en maintenance régulière, assurée par la commune. La nouvelle école maternelle dispose de trois salles de classe, d'une salle pour le périscolaire, d'un dortoir et d'une grande salle de



Ecole maternelle



Ecole élémentaire

motricité. L'établissement a été conçu pour accueillir d'éventuelles évolutions d'effectifs avec la possibilité d'aménager une salle de classe supplémentaire. La commune, qui a la responsabilité de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des équipements de l'enseignement du premier degré, a opté pour une politique scolaire globale qui couvre tous les aspects de la vie de l'élève, et de l'ensemble de la communauté scolaire.

Des moyens matériels et humains

Les enfants disposent d'un restaurant scolaire au sein de l'école élémentaire. Si 190 enfants en bénéficient cette année, ce

sont environ 120 enfants qui y déjeunent chaque jour. Le temps de midi encadré par des animateurs, le personnel du service entretien et le professeur de sport, est placé sous la responsabilité de Laurent Saunier. Deux services – 11h45 et 12h30 – sont nécessaires pour accueillir cet important effectif qui est d'ailleurs en progression. Afin de privilégier la qualité du repas, la commune a choisi il y a trois ans un nouveau prestataire, Guillaud Traiteur de La Côte Saint André, qui répondait à un certain nombre de critères, en particulier l'intégration de produits locaux et de produits biologiques à hauteur de 20 % dans les menus. Un choix qualitatif qui

25-30 juin : La semaine du sport

L'année scolaire sera cette année placée aussi sous le signe du sport avec des rencontres et des jeux sportifs qui vont jaloner la dernière semaine du mois de juin. Une semaine concoctée par Céline Diaz le professeur de sport en concertation avec les enseignants et le service périscolaire. Au programme, de l'athlétisme bien sûr, mais aussi des tournois de volley, badminton, tennis, basket... ainsi que de l'acrosport (pyramides) et des grands jeux sportifs, ludiques et stratégiques comme celui «de la poule, du renard et de la vipère» ! Mais avant cela, les enfants auront aussi abordé durant le dernier trimestre le sport sous différents aspects, en lien avec les jeux olympiques puisque la période coïncide avec les JO de Londres : l'histoire des jeux olympiques, le sport et l'anglais, le sport et la géographie, le sport de haut niveau avec l'intervention exceptionnel d'un ancien médaillé des jeux de Séoul (1988), Claudio Zulianello. De grands moments en perspective !

2 questions à

Gisèle Frier,
Conseillère municipale
déléguée aux écoles



Quelles sont les principales actions de la commune en faveur de la vie scolaire ?

La municipalité a toujours été très impliquée dans la vie scolaire. Nous investissons beaucoup sur le plan matériel, au niveau des bâtiments et des équipements ainsi qu'en termes de personnel : deux Atsem travaillent avec les enseignants de la maternelle, le service enfance jeunesse intervient dans le domaine périscolaire, le service entretien assure la tenue des locaux ainsi que les services techniques qui effectuent régulièrement des petits travaux. Au total 11 personnes membres du personnel communal interviennent dans les écoles. Nous allons au-delà de notre compétence pour accompagner tous les projets et les activités proposées aux enfants. C'est un investissement qui est à la mesure des attentes des familles et des enjeux importants en matière d'éducation. Notre objectif est de tout mettre en œuvre pour que le parcours scolaire des jeunes Nucerétains soit un parcours d'épanouissement personnel et de réussite. D'ailleurs je crois que la plupart des enfants ont un excellent souvenir de leur scolarité à Noyarey. Il est vrai que nous avons une très belle école située dans un cadre exceptionnel.

Quel est le rôle du conseil d'école organisé une fois par trimestre dans chacune des écoles ?

C'est une instance de dialogue et de concertation entre tous les acteurs de la vie scolaire qui réunit les enseignants, les Atsem, les parents délégués ainsi que la municipalité représentée par le maire, Béatrice Balmes, adjoint chargée des écoles et moi-même. C'est un moment privilégié pour aborder toutes les questions qui concernent les problèmes techniques ou les projets. La création d'un abri pour les vélos ou l'utilisation du nouveau terrain de football ont été, par exemple, abordés lors du dernier conseil d'école. Mais au-delà des conseils, les échanges entre les écoles et la municipalité sont permanents.



La fête de l'école, un grand moment qui termine en beauté l'année scolaire.

s'inscrit également dans la démarche de développement durable conduite par la commune dans le cadre de sa charte. De plus, une palette d'activités est proposée aux demi-pensionnaires. Tennis, hip hop, échecs... sportives ou artistiques, ces activités permettent aux enfants d'avoir une vraie coupure dans leur journée d'école, tout en découvrant de nouvelles activités. Celles-ci sont proposées par le service périscolaire mais aussi, depuis deux ans, par un certain nombre d'associations qui sont mises à contribution deux fois par semaine pendant un trimestre. Avec son service Enfance-Jeunesse, la commune organise également des accueils pour la garderie du matin, à partir de 7h45, et l'étude du soir, de 16h30 à 18h. Un service qui répond aux besoins de nombreuses familles. D'autant que les tarifs communaux sont très attractifs : 0.90 € pour l'accueil du matin et

1.85 € pour celui du soir. Mais là encore la prise en charge des enfants est enrichie par des activités ou un accompagnement aux devoirs.

Dans la vie scolaire, la pratique sportive tient une place importante. Un professeur d'EPS, Céline Diaz, est rémunéré par la commune pour assurer 15 heures de sport par semaine. Les enfants de l'école élémentaire peuvent également pratiquer régulièrement l'escalade sur un mur spécialement équipé dans l'école élémentaire. Cette activité est encadrée par un animateur extérieur qui assure environ 80 heures pendant l'année scolaire pour les élèves des classes de CP et de CE2 ; les classes de CM pratiquent elles, au sein du lycée Bergès de Seyssinet-Pariset. Enfin, une session de deux heures de natation est organisée tous les lundis à la piscine de Sassenage pour les classes de l'école élémentaire et la grande section de maternelle. Les frais de transport sont entièrement pris en charge par la mairie ainsi que les interventions des animateurs sportifs.

La commune soutient également les activités extrascolaires, en particulier les classes de mer, qui sont organisées tous les deux ans avec les classes de CMI et CM2. L'année dernière, c'est la découverte du parc Vulcania qui a été programmée. Dans tous les cas, la commune finance plus de la moitié des frais de transport et d'hébergement permettant ainsi à tous les élèves concernés de participer à ce type de projet «délocalisé». Cette année, le projet est centré sur une batucada (musiques de percussions traditionnelles du Brésil) présentée à la fête de l'école qui clôt l'année scolaire. ■



Pendant le temps d'étude

Budget 2012 *Réalisme et projets*

Voté en conseil municipal le 2 avril dernier, le budget 2012 de la commune s'élève à 6.1 millions d'euros. Zoom sur la politique budgétaire de Noyarey et les grandes orientations de l'année.

Dans une conjoncture difficile pour toutes les collectivités, caractérisée par une stagnation ou une baisse des ressources, notre commune bénéficie d'une situation financière saine, portée depuis des années par l'équipe municipale qui privilégie une gestion rigoureuse des finances communales. Une démarche responsable fondée sur la maîtrise des dépenses, des investissements adaptés et une fiscalité mesurée qui ne pèse pas sur les ménages.

« Pour la 4^{ème} année consécutive nous n'augmentons pas les taux d'imposition communaux et nous poursuivons le désendettement de notre commune (taux 2011 : 11,96 %) »

Le budget, voté par le conseil municipal le 2 avril dernier, est d'abord le fruit du travail de l'équipe municipale. Notre trésorerie, excédentaire de plus de 450 000 €, conforte nos capacités d'action dans tous les domaines de la vie quotidienne. Elle nous permettra aussi, le moment venu, de lancer les projets struc-

turants pour notre village, sans avoir besoin de recourir de manière importante à l'emprunt et ainsi conserver un niveau d'endettement raisonnable qui ne représentait en 2011 que 11,96 %.

Le budget 2012 s'équilibre en fonctionnement à 2 654 000 € et en investissement à 3 417 000 €

Les principales actions programmées en 2012

Personnel communal

2012 est une année majeure. L'arrivée du directeur des services techniques renforce la nouvelle organisation mise en place avec des agents mobilisés par un service de proximité de meilleure qualité. Cela nous permet de diminuer de manière drastique l'appel à la sous-traitance et de réaliser ainsi d'importantes économies. Seconde



Le second terrain de football mis en herbe destiné aux entraînements des équipes sera livré cet automne. Le terrain sera aussi mis à la disposition des enfants des écoles pendant les temps périscolaires. Coût de l'opération : 80 000 €.

priorité, la refonte du régime indemnitaire* permettra la valorisation des agents. Cette démarche volontariste d'intérêt général représente un effort de 20 000 €.

Des crédits sont réservés à l'équipement des différents services : matériels informatiques (10 000 €) ; logiciels (5 000 €) ; matériel et outillage (6000 €) ; véhicule complémentaire (25 000 €).

Sports

Le nouveau terrain de football en herbe sera doté d'un arrosage automatique (6 000 €). Des travaux sont prévus dans le gymnase - peinture dans les vestiaires et électricité (14 000 €) - dont la plupart sera réalisée par les services techniques.

Animation

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis italiens dans le cadre de la fête du jumelage, exceptionnellement programmée en septembre, lors de la fête du village qui célébrera ses 30 ans ! Un effort particulier sera fait puisque 12 000 € sont prévus dans le budget. **Vie scolaire**

* Dispositif complémentaire à la rémunération de la fonction publique.

La quasi totalité des travaux d'entretien des établissements seront réalisés par l'équipe «maintenance» des services techniques. Sont programmés dans l'école primaire : la réfection du sol du couloir, la peinture de deux classes, des travaux dans les sanitaires. Le remplacement de la chaudière au gaz, relais de la chaufferie bois, réclamera 27 000 €.

Enfin, la politique jeunesse bénéficie, au-delà des salaires, d'un important soutien, que



Quatre jeunes Nucérétiens, recrutés en avril dans le cadre de l'opération «Jobs de vacances», ont participé à l'entretien des espaces verts. La prochaine session est programmée cet été.

ce soit dans le cadre du contrat Enfance-Jeunesse (50 000 €), de la participation au fonctionnement des Petits Bouts (43 000 €) ou celui de l'APJNV (15 000 €) ainsi que pour l'organisation du Forum Jeunesse et des jobs de vacances, dont la première session a été organisée cette année du 16 au 20 avril.

Développement durable

Au-delà de l'entretien et du remplacement d'une partie des candélabres (17 000 €) l'éclairage public devient un grand projet pluriannuel qui nécessitera un budget global de 150 000 € couvrant les études et les réalisations.

La remise en eau du Bois du Gelinot est programmée et les premières études vont être lancées.

Cadre de vie

Cette année, les interventions sur les voiries et les différents réseaux s'élèveront à 58 000 €. Sont également réservés : 25 000 € pour l'entretien courant, 12 000 € pour l'embellissement (mobilier urbain et signalisation) et 11 000 € pour le fleurissement de notre village. Des travaux seront également réalisés dans le cimetière (17 000 €).

Solidarité

Cette année, la subvention communale allouée au CCAS s'élève à 16 000 €, un



L'intérieur d'un captage d'eau.



L'équipe des services techniques dirigée par David Sgambato devant le bâtiment qui sera entièrement réaménagé cette année.

niveau élevé jamais atteint qui traduit la volonté de ne pas laisser certains de nos concitoyens sur le bord de la route.

Projets

Le PLU (plan local d'urbanisme) arrêté en février dernier sera bouclé d'ici la fin de l'année 2012. Le projet d'aménagement de la propriété Chavanne sera lancé cette année et permettra la réalisation d'une dizaine de logements. Une opération d'envergure qui nécessitera un investissement de 300 000 € pour la création des VRD (Voirie et réseaux divers). Une opération largement équilibrée par la vente du terrain et des bâtiments. L'étude portant sur l'aménagement global du centre village est en cours (109 000 €). Les travaux de réhabilitation des services techniques vont démarrer prochainement (180 000 €).

Le réaménagement du carrefour Léon Porte qui réclamera un budget de 490 000 € devrait être subventionné à hauteur de 212 000 €.

Le réexamen de la réalisation de la salle des fêtes permettra à la municipalité de faire un choix adapté aux capacités financières communales.

Budgets annexes

Zone d'activités du Ruisset

Le budget annexe a été clos avec la vente de l'ensemble des terrains. Le solde d'opération net (dernière échéance d'emprunt remboursée) présente un excédent de 100 000 €.

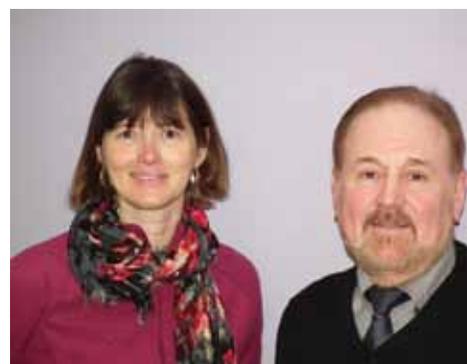
Le fait est suffisamment rare pour être souligné. Cette somme contribuera ainsi aux financements des projets de la commune-

Cabinet médical

Le bâtiment à destination des professionnels de santé a représenté un investissement de 530.000 €. Deux locaux restent toujours inoccupés malgré nos démarches, en particulier pour trouver un médecin. Pour couvrir cette situation une subvention du budget principal (21 000 €) sera nécessaire en 2012. La municipalité étudie toutes les solutions pour rééquilibrer le plus rapidement possible ce budget.

Eau

Cette année, le budget de l'eau qui s'équilibre sans subvention du budget communal, permettra la couverture des investissements nécessaires à l'amélioration de notre réseau qui représente quelque 17 km de canalisations. La réfection progressive des zones de captage nécessitera également des investissements conséquents. Des investissements à la hauteur des enjeux : préserver notre eau qui provient, et c'est un atout formidable, de sources du Vercors. ■



Didier Custot, adjoint aux finances et Cécile Swales, conseillère municipale déléguée aux finances

Echecs

Championnat scolaire départemental de l'Isère 2012



Cette année encore, et cela depuis 2002, 127 jeunes venus de tout le département de l'Isère se sont affrontés lors de ce Championnat scolaire départemental qui s'est déroulé le mercredi 25 janvier dernier à la salle polyvalente de Noyarey. Le club de Noyarey était représenté par des

jeunes joueurs : Romain Forcheron, Emma Grondeau, Louane Parla et Lalo Sparaco pour le championnat des écoles ; Tristan Forcheron et Corentin Gateau pour le championnat des collèges. Bravo à ces futurs champions !

Les résultats :

Classement des écoles

1. Alexandre Michon (St-Egrève - Villa Hélène)
2. Samuel Lavault (St-Egrève - Barnave)
3. Kelu Huang (Meylan - Montessori)

Classement des collèges

1. Jules Mirone (Grenoble - Europole)
2. Jérémie Lavault (St-Egrève - Barnave)
3. Léo Caulier (St-Egrève - Chartreuse)

Le club vous donne rendez-vous le jeudi 17 mai pour le 10^e Open international d'échecs. 10 ans déjà ! Si l'organisation de cette rencontre nécessite beaucoup de travail, elle a apporté beaucoup de satisfactions au club qui a su amener cette rencontre à un niveau international. D'ailleurs, de nombreux joueurs sont fidèles et se retrouvent chaque année à Noyarey pour le jeudi de l'Ascension, venant de tout le département, des différentes régions de France mais aussi de l'étranger. Venez les encourager !... Ou participez à ce grand concours ouvert à tous !

Pour en savoir plus : voir l'article publié en dernière page du bulletin dans la rubrique Agenda. ■

Contact : Nicolas Marjanovic, 04 76 53 91 08 ou 06 83 35 50 40
marjanovic_slavko@yahoo.fr

Noyarey Pétanque Loisirs

La saison est ouverte

Le club, présidé par Patrick Commère, organise du 20 avril au 29 septembre des concours réservés aux sociétaires, à raison de deux à trois concours par mois, programmés le vendredi soir à 18h30. La saison du NPL sera également rythmée par deux temps forts, des concours officiels programmés en mai (réservés aux vétérans) et en septembre. Comme tous les ans, le club a également programmé une journée complète de jeux le 14 juillet. Le matin sera réservé aux tête-à-tête et l'après-midi aux doublettes montées.

Voici toutes les dates des rencontres :

- 4 mai, 11 mai (concours officiel doublette vétérans + 55 ans) ;
- 1^{er} juin, 15 juin (rencontre club de Rives - Retour), 22 juin ;
- 6 juillet, 14 juillet (toute la journée : tête-à-tête 8h30 ; doublette montée 13h30), 27 juillet, 3 août, 24 août ;
- 7 septembre, 16 septembre (concours officiel en doublette à 13h30) ;
- 21 septembre, 29 septembre (clôture de la saison ; tête-à-tête le matin à 8h30 ; apéritif avec remise des récompenses ; repas à



12h30 ; doublettes montées à 14h).

Les cartes de sociétaires peuvent être prises lors des concours ou auprès des membres du bureau : Guy Chollet (04 76 53 83 73) et Jean-Pierre Viglianco (09 52 53 40 95). ■

Kassumay Un lycée en zone rurale pour la Casamance



L'association intervient depuis près de 20 ans au Sénégal, notamment en milieu scolaire dans la région de Casamance, au sud du pays en limite de la Guinée Bissau, loin des priorités de Dakar, la capitale. Depuis quelques mois, Kassumay mobilise son expérience et ses relations dans le réseau humanitaire, en participant activement à la construction de quatre salles de classe, ce qui permettra la création de l'un des premiers lycées en zone de brousse de la région. Ce projet répond à une demande de la communauté rurale de Niaguis qui regroupe treize villages de Basse Casamance. L'objectif est de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études après le collège, tout en restant dans leur famille. En effet, les difficultés économiques du pays frappent durement ces familles qui ne peuvent pas subvenir aux besoins des lycéens en ville. Le chantier est en cours : les travaux devraient être terminés pour la prochaine rentrée scolaire. L'association organise également un voyage en Casamance à la fin de l'année 2012. ■

Toutes les infos pratiques sont sur le site de l'association : www.kassumay.org

Comité des Fêtes Un concert aux accents espagnols



Les activités du comité des fêtes ont démarré cette saison, le 24 mars, avec la présentation d'un reportage sur l'Afrique du Sud dans la salle du Grand Veymont. Malheureusement peu de personnes ont assisté à ce reportage très intéressant : nous avons vraiment l'impression de participer un safari, avec une faune magnifique...

Samedi 5 mai, à 20h, les amateurs de musique sont attendus à l'église Saint-Paul de Noyarey, pour un concert violon/guitare avec Jean-Michel Danet (Nucérétaïn) et Pierre Carre qui proposeront un programme centré sur la musique espagnole.

Dimanche 10 juin, le Comité organisera le traditionnel vide-grenier devant l'Espace Charles de Gaulle, de 9 h à 17 h. Inscription auprès d'Annie Henry : anniehenry@free.fr ■

Rectificatif

Nous avons annoncé dans notre n° de janvier l'organisation d'une soirée par le Noyarey Football Club en avril à l'occasion de ses 50 ans. Le président Stéphane Reynouard est contraint pour des obligations de calendrier de reporter cette manifestation à la rentrée. Les intempéries de l'hiver n'ont pas permis la tenue de certains matchs et le calendrier établi par le District de football de l'Isère a été perturbé. Nous vous informerons dès que possible sur la date de cette grande fête du football.

Maquettes club Vercors Une nouvelle association est née

Passionné par le modélisme, Yannick Bodart, habitant du quartier de l'Eyrard, propose aux adultes et aux enfants de partager cette activité de reconstitution qui offre de multiples possibilités. Trains, avions, motos, bateaux... le modélisme permet d'aborder tous les types de véhicules, civils ou militaires, de toutes les époques. Passionné par la seconde guerre mondiale, Yannick vient ainsi de terminer une scène de résistance inspirée par la visite du Mémorial du Vercors. Ce travail créatif qui permet aussi d'aborder le patrimoine bâti, apporte beaucoup, notamment en termes de connaissances. Il demande forcément de la minutie mais aussi de l'imagination pour trouver et recycler différents matériaux comme des bouts de bois, du carton plume, des pots de yaourt, et autres débris végétaux. Autant d'éléments qui concourent au réalisme du modèle. Certains modèles nécessitent trois à quatre semaines de travail. L'association qui regroupe pour l'instant deux adultes et trois enfants (les filles sont les bienvenues !) espère grandir rapidement pour pouvoir présenter ses réalisations l'année prochaine, pendant le Forum des associations. Ses activités se déroulent à la Maison des Associations, dans la salle Belledonne le mercredi de 14h à 17h et les 2^e et 4^e samedis de chaque mois de 14h à 17h. ■

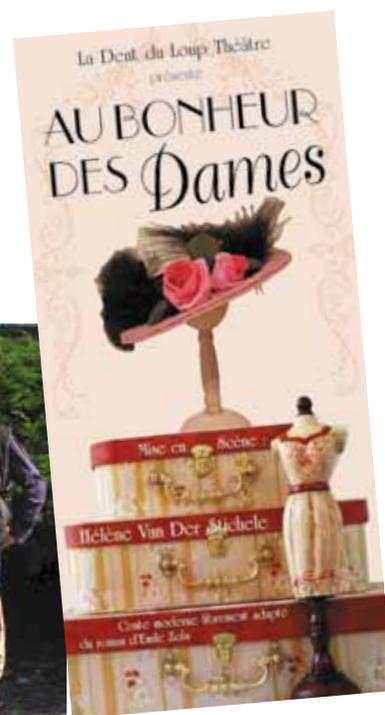
Contact : mcvercors@hotmail.fr
06 87 98 15 28.



La Dent du Loup Théâtre

Au bonheur des dames

Vendredi 11, samedi 12 à 20h30 et dimanche 13 mai à 17h30, La Dent du Loup Théâtre présentera son nouveau spectacle à l'espace Charles de Gaulle «Au bonheur des dames», un conte moderne librement inspiré du roman d'Emile Zola. C'est Hélène Van Der Stichele, qui en a fait l'adaptation et la mise en scène. Dix neuf comédiens confirmés constituent la troupe cette année. De très beaux décors ont été réalisés par Jean-Jacques Hairabédian, Bob Magloire et Pascal Moraël, tous trois conjoints de comédiennes faisant partie de la distribution. L'histoire nous emmène sur les traces de Denise, une jeune Normande d'une vingtaine d'années, qui arrive à Paris à la suite de la mort de ses parents avec son frère Jean. Nous sommes dans les années 1900. Elle admire les richesses d'un grand magasin, «Au bonheur des dames». On découvre progressivement la vie du grand magasin, avec ses nombreux vendeurs et vendeuses, ses multiples rayons, tout un monde très actif dans lequel Denise rêve



d'évoluer. Henriette Desforges, la maîtresse d'Octave Mouret, le patron du Bonheur des dames, lui présente un riche baron qui peut financer les agrandissements qu'il souhaite faire. Il lui explique ses ambitions. Lors du grand jour où doit être lancée la soie nouvelle, une marée d'acheteuses se précipite au magasin. Pendant ce temps, Denise, qui a été engagée, ne parvient pas

à s'imposer, victime des avanies de ses collègues, parfois consolée par son amie Pauline. En plus, elle est mal vue de ses supérieurs et sa vie est bien terne... Pour connaître la suite, rendez-vous le 11, 12 ou 13 mai au gymnase Charles de Gaulle. ■

Tarif : 10 € ; réduit : 7 € (chômeurs, étudiants, groupe à partir de 8 personnes) ; gratuit : moins de 10 ans.

Relais paroissial, un groupe de catéchisme pour les enfants



Il y a quelques années vous avez fait le choix de vous marier à l'église, puis vous avez voulu que votre enfant entre dans la famille des chrétiens par le baptême. Aujourd'hui, vous aimeriez tout simplement qu'à son tour, il puisse découvrir Dieu par l'éveil à la foi puis le catéchisme, afin qu'il grandisse avec lui sur ce chemin qu'est la vie.

Dès l'âge de 4 ans votre enfant, accompagné par vous, peut participer à l'éveil à la foi, lors de séances regroupant les communes de la paroisse Saint-Michel du Drac. Puis, à

partir du CE1, il peut rejoindre le groupe de catéchisme, qui se poursuit jusqu'en CM2. Ensuite, il pourra aller à l'aumônerie s'il souhaite continuer à partager de belles rencontres.

Actuellement et depuis plusieurs années, les enfants de Veurey, Noyarey et Sassenage se réunissent à raison d'une fois par mois, en général le samedi matin de 10h à 12h, autour d'un thème que deux parents-animateurs ont préparé ensemble. Entre prières, réflexions, échanges, jeux et activités manuelles, ceux qui vivent ces moments là en ressortent «grandis» grâce à des rencontres enrichissantes et toujours joyeuses ! Souvent d'ailleurs, la séance se termine par le partage d'un petit repas composé des spécialités de chacun.

Deux temps forts organisés par la paroisse viennent ponctuer l'année. Celle-ci se termine en juin par un magnifique mercredi à La Salette que nous rejoignons en car pour nous ressourcer ensemble, dans ce si beau lieu ! D'ailleurs, si l'aventure vous tente, vous êtes invités à nous rejoindre le 13 juin (inscriptions auprès de Céline Blache avant fin avril). Enfin, après deux années de

catéchisme, votre enfant pourra se préparer à sa première communion (en CMI donc s'il a débuté en CE1), dans le cadre d'une retraite d'un week-end organisée le plus souvent à Parménie.

Qu'il s'agisse des séances, des temps forts ou de la retraite de première communion, ces moments vécus avec nos enfants nous offrent une belle parenthèse dans nos vies surmenées... Et si vous preniez vous aussi un peu de temps pour vous poser avec nous afin de partager cette foi ? Alors, que vous soyez proche ou un peu éloigné de l'Eglise, si vous avez envie de faire grandir la foi de votre enfant tout en l'accompagnant, vous pouvez rejoindre l'équipe des parents-animateurs qui, avec leurs motivations, leur foi et leur enthousiasme (leurs peurs et leurs interrogations aussi !) essaient ensemble d'avancer sur ce chemin de la découverte de Dieu. ■

Renseignements :
Denise Détente, 04 76 53 94 01
detente.denise@gmail.com
Céline Blache, 04 76 53 89 22
familleblache@voila.fr

infos pratiques

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@mairie-noyarey.com

Site internet : www.mairie-noyarey.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 10h/12h.

SÉCURITÉ - URGENCES

Mairie astreinte : 04 76 53 92 59

Police municipale : 06 08 54 59 93

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 15

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Dépannage gaz : 04 76 49 50 51

Électricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

et 06 85 05 11 03

Transport à la demande SEMITAG : 04 76 20 66 33

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte 04 76 12 29 35

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey ouverte toute l'année du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Orthophoniste, M^{me} Le Gal-Redon : 04 76 50 60 29

Orthophoniste, M^{me} Beck : 04 76 50 60 29

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Taxi : 04 76 53 94 37

et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

AUTRES

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATION

PRÉALABLE

David ROSSI

53 chemin de Galle

DP 11 2 0076

Véranda

Incomplet classé sans suite

le 26/03/2012

Jean MENISSIER

261 rue Léon Porte

DP 11 2 0077

Générateur photovoltaïque

de 24 m²

Accordé le 16/01/2012

Benedetta PERNIOLA

14 lot les Vignes

DP 11 2 0078

Réfection de terrasse

Accordé le 20/02

Benedetta PERNIOLA

14 lot les Vignes

DP 11 2 0079

Modification de façade

Accordé le 20/02

Benedetta PERNIOLA

14 lot les Vignes

DP 11 2 0080

Réfection dalle béton

Accordé le 20/02

Michel RIFFARD

58 rue du 19 mars 1962

DP 11 2 0081

Générateur photovoltaïque

de 26 m²

Accordé le 20/02

Olivier DREUX

84 route de la Vanne

DP 12 2 0001

Fenêtre de toit et réfection

de façade

Accordé le 20/02

Jean-Paul BOYAT

31 chemin de la Vigne

DP 12 2 0002

Réfection de toiture

Accordé le 02/03

Joseph ZABATTA

728 chemin des Bauches

DP 12 2 0003

Abri ouvert de 13,2 m²

Accordé le 02/03

Calogero PROVENZANO

60 chemin de Galle

DP 12 2 0004

Piscine sécurisée de 24 m²

Accordé le 02/03

Alain VEZZU

418 rue du Maupas

DP 12 2 0005

Abri de jardin de 6,96 m²

Accordé sous réserves le 02/03

Luc et Barbara IHLI

365 bis rue du Maupas

DP 12 2 0006

Extension de 26,5 m² habi-

table et création de 27,59 m²

de garage ouvert

Accordé le 02/03

Gérard AERTS

95 rue de l'Eglise

DP 12 2 0007

Modification de façade

Accordé le 02/03

Sylvain DESCHAMPS

175 rue Abbé Cuchet

DP 12 2 0008

Modification de façade

Accordé le 02/03

Jean-Marie CHARREL

189 rue Abbé Cuchet

DP 12 2 0009

Modification de façade

Accordé le 02/03

Claude MAGAGNIN

Chemin de Pra-Paris

DP 12 2 0010

Division parcellaire

Accordé le 02/03

Eike WEBER

Chemin des Communaux

12 2 0011

Modification de toiture

Refusé le 21/03

Jean-Pierre PAGANO

74 chemin du Poyet

DP 12 2 0012

Abri pour fourrage

Incomplet

Christian PAILHES

170-192 rue du Pailler

DP 12 2 0013

Cloture et avancée de toiture

de 8 m²

Accordé le 27/03

Jean-Pierre GROSSI

718 avenue Saint Jean

DP 12 2 0014

Avancée de toiture sur abri

Incomplet

PERMIS

DE CONSTRUIRE

André et Michèle LENTINI

Ezy

PC 11 2 0013

Maison individuelle

Accordé le 27/01

Claude MAGAGNIN

114 chemin de Pra-Paris

PC 11 2 0014

Maison individuelle

Accordé le 27/01

Vincent RIVIER

Le Poyet

PC 11 2 0016

Maison individuelle

Incomplet classé sans suite

le 14/03

JM Noyarey

500 route du Ruisset,

Actipole

PC 07 2 0002 M3

3 bâtiments industriels

Accordé le 20/02

Guy Dauphin

Environnement SA

Cordey

PC 11 2 0017

Abri à matériaux et mur

Accordé le 21/03

Laurent GALERA

368 chemin du Diday

PC 11 2 0018

Maison individuelle

Accordé le 29/02

Claude AUMERCIER

Ezy

PC 10 2 0001-M1

Modification de l'intégration

dans le paysage

Instruction en cours

DUCROS Express

125 route du Ruisset

PC 11 2 0003-M1

Ajout d'un bassin de

rétenition

Accordé le 06/04

Antoine et Henriette

SEIGLER

Cordey

PC 12 2 0001

Maison individuelle de 66 m²

Refusé le 30/03

SCI CIDEIC

83 route du Ruisset

PC 12 2 0002

Extension de locaux indus-

triels de 77 m²

Instruction en cours

Stéphanie CUTTAT

202 rue de l'Eglise

PC 12 2 0003

Aménagement d'une an-

cienne grange en habitation

et extension de 111,40 m²

Instruction en cours

Eve PALACIOS

Chemin du Souillet

PC 12 2 0004

Aménagement d'un gite

d'étape dans un bâti existant,

et extension de moins de

30 m²

Instruction en cours

PERMIS

DE DÉMOLIR

Antoine et Henriette

SEIGLER

Cordey

PC 12 2 0001

Démolition d'un abri de

jardin de 66m²

Accordé le 30/03

Pour tous les projets refusés, il est possible d'en déposer un nouveau.

Si ce dernier répond aux règles d'urbanisme en vigueur sur Noyarey, le nouveau projet pourra alors être accordé.

MARIAGE

Le 14 février
Simone SALARD
et **Paul DUC**

DÉCÈS

Le 30 janvier,
Philippe SEINTURIER décédé
à La Tronche

Le 1^{er} février, **Germaine**
DELESSE veuve **LEGENDRE**

Le 7 février, **Lucia BENINI**
épouse **SIMONE**

Le 3 mars, **Yvonne CHALOT**
veuve **CARRAS**

Le 9 mars, **Jean-Louis**
BOCHIROL

Le 20 mars, **Joséphine**
BAESSO décédée à
La Tronche

Le 24 mars,
Maria MORO, veuve **CAPELLI**

Le 25 mars,
Luisa FASOLINO, veuve
ZABATTA

l'agenda des manifestations

5 MAI

> **Concert de musique espagnole** de Jean-Michel Danet (violon) et Pierre Carré (guitare) à 20h en l'église Saint-Paul. Tarifs : 8 € (adultes) et 5 € (enfants). Réservations auprès d'Annie Henry, présidente du Comité des fêtes : 04 76 53 84 45.

6 MAI

> **Montée d'Ezy**

Le départ de la course pédestre organisée par Noyarey Aventure est programmé à 9h devant l'espace Charles de Gaulle pour arriver 620 mètres plus haut et après 10.4 km au hameau d'Ezy. Elle peut se courir par équipe de deux. Une course pour les enfants est également organisée à partir de 11h dans la plaine.

En savoir + :

<http://lamonteedezy.free.fr>

Contact : Christian Berthier, 04 76 53 97 81

courriel :

christian.berthier532@orange.fr

11-12-13 MAI

> **Au bonheur des dames**

L'association La dent du loup théâtre propose une adaptation de l'œuvre d'Emile Zola mise en scène par Hélène Van Der Stichele et interprétée par dix-neuf comédiens. Les trois représentations programmées le vendredi 11, le samedi 12 et le dimanche 13 mai se dérouleront à l'espace Charles de Gaulle. Tarifs : 10 € ; réduit : 7 € (chômeurs, étudiants, groupe à partir de 8 pers.) ; gratuit : moins de 10 ans. Réservations auprès de Martine Hairabédian : 04 76 53 83 81/06 77 18 00 75. Courriel : ladentdulouptheatre@orange.fr

8 JUIN

> **Fête des mères**

Réception en l'honneur des mamans de l'année. En mairie à 18h30.

11 JUIN

> **Début de l'enquête publique** sur le PLU. Le commissaire enquêteur recevra le public dans le cadre de 6 permanences organisées en mairie. Voir en pages intérieures les dates des permanences.

10 JUIN

> **Vide-grenier** route de la Vanne organisé par le Comité des fêtes. Ouvert à tous ; 14 € les 4 mètres. Contact : Annie Henry, 04 76 53 84 45.

29 JUIN

> **Fête des écoles** au son d'une gigantesque batucada...

Evénements

10^e Open international d'échecs

17 mai

Voilà 10 ans que le club d'échecs de Noyarey organise cette rencontre internationale qui s'inscrit désormais comme un moment fort pour la discipline, pour le club et pour le village où se retrouvent les joueurs amateurs, les jeunes prodiges comme les grands maîtres de l'échiquier. C'est ce qui fait le succès de ce tournoi exceptionnel ouvert à tous. Il est organisé en 7 rondes de 20 minutes par joueur. Le tournoi principal est doté de 3 prix (de 250 à 450 €) ; le tournoi jeunes, réservé aux de moins de 16 ans est quant à lui doté de 5 prix.

A l'espace Charles de Gaulle. Clôture des inscriptions sur place à 9h15. Renseignements : Nicolas Marjanovic, 04 76 53 91 08 et 06 83 35 50 40.

Courriel : marjanovic_slavko@yahoo.fr



3^e Forum Jeunesse

2 juin

La liberté d'expression sera le thème central du prochain Forum jeunesse organisé par la commune sous la houlette de Jean-Marie Camacho, conseiller municipal délégué à la jeunesse. Un thème fort qui permettra aux jeunes d'échanger sur leurs pratiques dans les réseaux sociaux via Internet. Un second débat, consacré à l'engagement des jeunes abordera différents aspects du volontariat et le service civique. Au-delà de ces moments privilégiés de discussion, le programme de la journée reflète l'esprit de ce forum conçu comme un espace de valorisation du talents des jeunes. Côté sport, c'est le jeune club de futsal, managé par David Pailhes, qui organisera un tournoi ouvert à tous et à toutes ! Et côté scène, c'est la jeune chanson locale et des danseurs (Hype in Style, Paroles et Musique, Bracos,...) qui clôtureront cette superbe journée organisée à l'espace Charles de Gaulle où un pôle informations réunira les principaux acteurs jeunesse qui interviennent sur le territoire, notamment la Mission locale, l'Apase, le Point Information Jeunesse de Sassenage et bien sûr le service jeunesse de Noyarey.

Contact : Service jeunesse de Noyarey, 04 76 53 73 74.

